

# *Rapport annuel*

## **LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE**

2022-2023

À L'ATTENTION DE LA COMMISSION SUR LES SOINS DE FIN DE VIE



Résidence  
**BERTHIAUME-  
DU TREMBLAY**



Fondation  
**BERTHIAUME-  
DU TREMBLAY**

20 JUIN 2023  
ADOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CA.23..51

# Table DES MATIÈRES

3

MESSAGE DE LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

3

QUI  
SOMMES-NOUS ?

4

RAPPORT

5

STATISTIQUES

6

ORGANIGRAMME

## Une RÉALISATION DE

Chantal Bernatchez  
Directrice générale

Mélanie Leblond  
Conseillère-cadre aux  
communications et médias numériques

*Avec la collaboration de* ↗

Amira Korbi  
Agente administrative à la direction générale

# Message DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nous vous acheminons le rapport annuel concernant les soins de fin de vie de notre établissement tel que demandé suite à l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fins de vie.

En espérant le tout à votre entière satisfaction.

Mes cordiales salutations,



A handwritten signature in black ink that reads "Bernatchez".

Madame Chantal Bernatchez  
Directrice générale



## Qui SOMMES-NOUS ?

La Résidence est un CHSLD privé conventionné régi par la Loi de la santé et des services sociaux faisant partie du réseau d'hébergement de la région de Montréal. Par son statut de CHSLD privé conventionné, l'établissement travaille en partenariat avec les différentes instances du réseau de la santé et des services sociaux.

La Résidence est située au 1635, boulevard Gouin Est à Montréal, dans le quartier Ahuntsic. Il s'agit d'une bâtisse de 10 étages au bord de la Rivière-des-Prairies dont la vue et les magnifiques terrains sont agrémentés d'une végétation mature.

La Résidence héberge 198 résidents en hébergement permanent dont le profil Iso-SMAF (système de mesure de l'autonomie fonctionnelle) est principalement entre 10 et 14.

Par ailleurs, la Résidence opère le Centre de jour Berthiaume-Du Tremblay situé à l'intérieur de ses locaux et a le mandat de gestion d'une résidence privée pour aînés.

# Rapport DE L'ÉTABLISSEMENT

Cette année, la Résidence a fait le choix de concentrer ses efforts sur la dispensation de la formation nationale sur les soins palliatifs et de fin de vie qui s'adresse à tous les professionnels de santé incluant les bénévoles dans des groupes hétérogènes et qui se veut une approche globale sur l'approche palliative.

Notre ancienne travailleuse sociale, formée avant la pandémie et selon les objectifs du MSSS, a accepté de mettre sur pause sa retraite afin de transmettre son bagage et ses connaissances à notre intervenante en soins spirituels. Ensemble, elles ont ainsi formé 66 intervenants de divers secteurs de la Résidence.

L'intervenante en soins spirituels, également responsable du comité Accompagnement en fin de vie, fortement intéressée à poursuivre la démarche, poursuivra dorénavant sur une base régulière à offrir de la formation et du perfectionnement sur la façon de cerner les besoins en matière de soins palliatifs et de fin de vie.

Pour 2023-2024, la Résidence travaillera sur les objectifs suivants:

- Révision du programme d'accompagnement en fin de vie.
- Poursuite de la formation sur les soins palliatifs et de fin de vie.
- Reprise des groupes de soutien aux proches sur la fin de vie.

## *Les valeurs phares guidant*

### LES INTERVENTIONS ET LA DISPENSATION DES SOINS ET DES SERVICES À LA RÉSIDENCE S'EXPRIMENT DE LA FAÇON SUIVANTE :



#### BIENVEILLANCE

Les personnes sont attentionnées et contribuent à créer un milieu de vie et de travail propre, sécuritaire, sain et harmonieux, propice à la santé et à l'épanouissement de chacun.



#### DÉVELOPPEMENT

Le employés et la clientèle assument leurs responsabilités, partagent leur expertise avec les partenaires et contribuent à la culture d'excellence dans la Résidence.

#### RESPECT

Les interactions avec chaque personne sont personnalisées et empreintes de respect et de courtoisie.



#### TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les employés et la clientèle démontrent un esprit d'entraide et de collaboration et travaillent avec cœur et engagement.



# Statistiques

## LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

### Programme

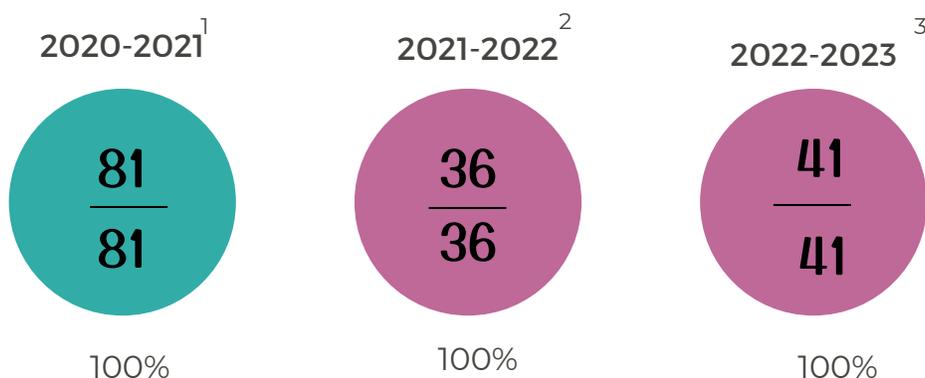
#### D'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

#### DÉFINITION :

Nombre total d'application du programme d'accompagnement en fin de vie pour les résidents décédés dans l'établissement x 100 (excluant les décès subits).

#### CIBLE INTERNE :

95%



### Portrait global

#### SOINS ET ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

	Nombre 2022-2023
Personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	41
Sédation palliative continue administrée	0
Demande d'aide médicale à mourir formulée	1
Demande d'aide médicale à mourir administrée	0
Demande d'aide médicale à mourir non administrée, car la résidente ne répondait pas aux critères	1

[1] Sur les 94 décès survenus durant l'année 2020-2021, 13 décès sont subits et 58 sont liés à la Covid-19. Il y a donc eu 23 décès pour lesquels l'application du programme a été conforme. Pour les autres décès, l'application du programme a été partielle en appliquant seulement les éléments les plus prioritaires du programme, en raison de la pandémie.

[2] Sur les 47 décès survenus dans l'année 2021-2022, 11 décès sont subits ou survenus durant une hospitalisation.

[3] Sur les 55 décès survenus dans l'année 2022-2023, 14 décès sont subits ou survenus durant une hospitalisation. Il y a donc eu 41 décès pour lesquels l'application du programme a été conforme.

# Organigramme DE L'ÉTABLISSEMENT

